

NOTRE STRATÉGIE 2030





Christian ESTROSI

Président du Conseil de Surveillance

Maire de Nice et Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

Dans la vie d'un hôpital, un projet d'établissement est un événement marquant.

À travers ce document, ce sont les grandes directions de tout un hôpital, à l'horizon 2030, qui se cristallisent. Sont ici en jeu des caps fondamentaux, avec l'achèvement de la phase 2 de Pasteur 2, un complexe de 537 lits et de 130 000 m², ou encore ce nouveau chapitre sur la Plaine du Var qui se dessine pour la prochaine décennie.

Ce projet, c'est aussi le reflet d'une méthode. Avec la délégation polaire, les soignants ont davantage leur mot à dire et c'est la démocratie interne comme l'efficacité qui s'en trouvent renforcées.

L'hôpital n'est jamais un camp retranché. Il fait partie de la cité. Nous partageons tous cette vision et c'est la raison pour laquelle la responsabilité sociale de l'hôpital occupe une telle place dans ce document. Au projet de ville que je porte « Nice 2030 », une ville verte et une ville de bien être, répond désormais le « CHU 2030 », qui en est l'une des composantes majeures.



Rodolphe BOURRET
Directeur Général du CHU de Nice

Le projet d'établissement du CHU de Nice, élaboré pour les cinq prochaines années, repose sur une démarche collective impliquant l'ensemble de la communauté hospitalière et des usagers. Il définit les orientations stratégiques de l'hôpital, en tenant compte de ses missions principales : soins, recherche, enseignement et prévention.

Ce projet est renforcé par une transformation managériale opérée en 2024, visant à maximiser l'innovation, tant sur le plan médical que social et environnemental. Avec une vision tournée vers 2030, le CHU s'engage sur des enjeux clés tels que la responsabilité populationnelle, l'intelligence artificielle, la robotique et la cybersécurité. La Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) est au cœur de cette stratégie. Le processus participatif a permis de co-construire des propositions de grande qualité, répondant aux évolutions démographiques, techniques et aux défis

Pr Jacques LEVRAUT
Président de la Commission d'établissement du CHU de Nice

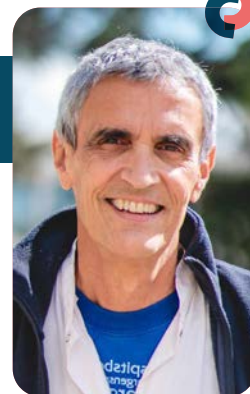
Le projet médico-soignant du CHU de Nice, intégrant soins et recherche, est au cœur de son projet d'établissement. L'approche collégiale et interdisciplinaire optimise l'organisation des soins, anticipant les évolutions des pratiques médicales. La coopération entre médecins et soignants, inscrite dans la nouvelle charte de gouvernance, renforce l'autonomie et la responsabilité de chacun pour garantir la qualité et la sécurité des soins. Cela génère une organisation interne plus agile, réduisant la chaîne de décision et favorisant un environnement de confiance. Notre projet d'établissement couvre des domaines variés : nouvelles thérapies, intelligence artificielle, chirurgie robotisée, droits humains, inclusivité, qualité de vie au travail... Le fil conducteur reste la responsabilité sociétale. Le CHU de Nice souhaite non seulement exceller dans ses missions de soin, recherche et enseignement, mais aussi s'engager dans la responsabilité





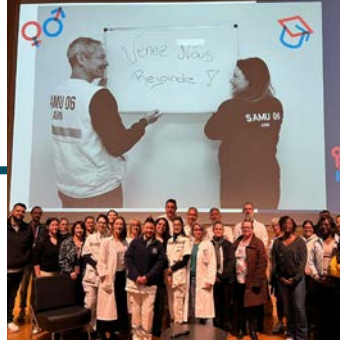
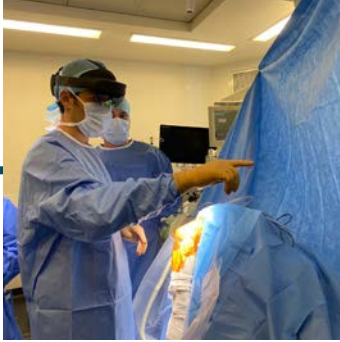
Pr Jean Dellamonica,
Doyen de l'UFR de Médecine de Nice

Le projet d'établissement du CHU de Nice fixe une trajectoire ambitieuse pour offrir le plus haut niveau de soins, de recherche et d'enseignement. En tant que centre d'innovation médicale, le CHU joue un rôle majeur sur son territoire, avec des partenaires tels que l'INSERM ou le CNRS, et soutient une approche translationnelle de la paillasse au lit du patient et du lit à la paillasse. L'enseignement à l'UFR de Médecine est dynamisé par une forte production scientifique, contribuant à renforcer le système hospitalo-universitaire de la cinquième ville de France. Une priorité est d'augmenter le nombre d'internes en médecine et d'universitariser les formations du CHU. Le projet vise également à fidéliser les étudiants grâce à des formations innovantes et à créer un département de pharmacie. Former plus de professionnels de santé, face à l'évolution démographique et à la demande croissante de soins, est essentiel pour



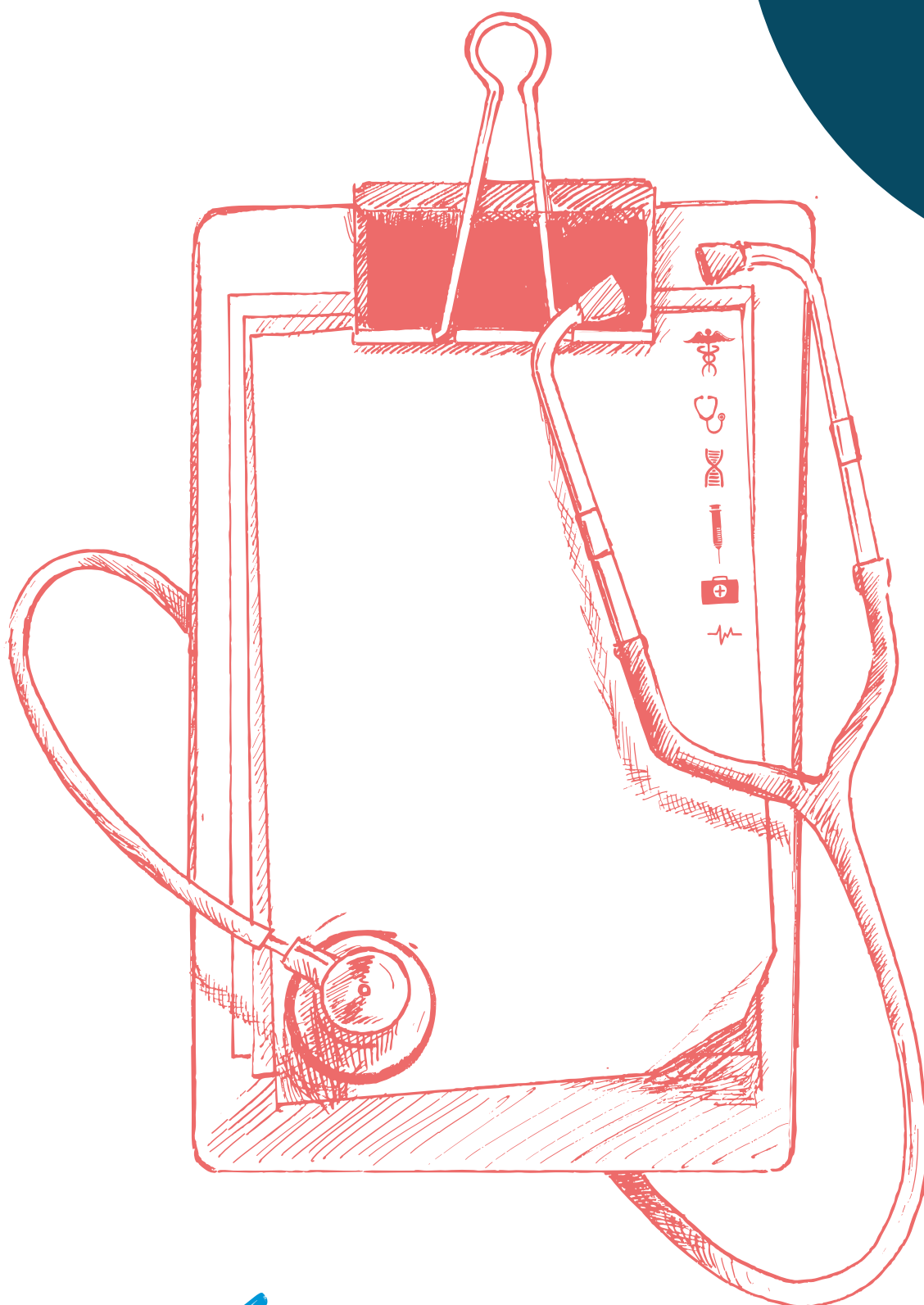
Pr Michel Carles
Président des Chefs de Pôle du CHU de Nice

Le projet d'établissement du CHU de Nice, qui définit les orientations jusqu'en 2030, s'inscrit dans la dynamique de la nouvelle gouvernance, incluant la délégation polaire. Ce modèle innovant permet une implication directe des médecins dans la gestion de l'hôpital, avec notamment un représentant élu des chefs de pôle intégré à la gouvernance. L'objectif est de redonner aux médecins et soignants la responsabilité du pilotage de l'établissement, permettant une gestion plus autonome des pôles, tout en bénéficiant du soutien de l'administration. Cette approche décentralisée vise à améliorer l'efficacité, à renforcer l'attractivité de l'hôpital et à garantir la qualité des soins. Le projet vise également à consolider le rôle du CHU de Nice sur son territoire et à redresser sa situation financière pour soutenir l'innovation, la



Sommaire

1	Éditos	2
2	Sommaire	6
3	Notre identité	7
4	Une méthode d'élaboration participative	15
5	Notre stratégie 2030 en synthèse	17
6	Projet médico-soignant et de recherche	20
7	Projet d'enseignement	35
8	Projet qualité et expérience patient	39
9	Projet social et environnemental	45
10	Projet de transformation numérique	54
11	Projet managérial et de gouvernance	59
12	Méthode de suivi	64



 *Notre* **IDENTITÉ**

Un établissement de référence

HÔPITAL L'ARCHET 1 ET 2

- Diabétologie, endocrinologie
- Maladies métaboliques
- Gynécologie-obstétrique
- Digestif
- Addictologie-CSAPA
- Rééducation
- Soins palliatifs
- Dermatologie
- Infectiologie
- Médecine interne
- Anesthésie
- Médecine physique et de réadaptation
- Hématologie, onco-hématologie
- pédiatrique
- Néonatalogie
- Réanimation
- Surveillance continue

INSTITUT CLAUDE POMPIDOU

Lieux dédiés à la prise en charge de la maladie d'Alzheimer :

- Accueil de jour
- Ephad
- Recherche



HÔPITAL DE CIMIEZ

Lieux dédié à la prise en charge

- **Gériatrie**
- **Département d'évaluation et de traitement de la douleur**
- **Département d'hygiène et de vaccination**



INSTITUT UNIVERSITAIRE DE LA FACE ET DU COU

Lieux dédié à la prise en charge

- **ORL, cancérologie**
- **ORL, stomatologie**
- **Chirurgie cervico et maxillo-faciale**
- **Cancérologie des voies aéro- digestives**
- **supérieures (VADS)**



HÔPITAL DE TENDE

Lieux dédié à la prise en charge

- **Gériatrie**
- **SSR polyvalents**
- **Séjours longue durée**



INSTITUT DE MÉDECINE BUCCO-DENTAIRE DE RIQUIER

Lieux dédié à la prise en charge

- **Prothèses**
- **Implantologie**
- **Occlusodontie et dysfonctionnement maxillaire**
- **Endodontie, soins sous microscope**
- **Parodontie**
- **Cosmétologie**
- **Chirurgie orale**
- **Soins spécifiques**
- **Maladies de bouche, traitements laser**
- **Soins des enfants**
- **Orthodontie (adultes et enfants)**
- **Urgences dentaires**
- **Imagerie (scanner et panoramique)**
- **Recherche clinique**
- **Télé-expertise**



HÔPITAL PASTEUR 1 ET 2

- | | |
|---|--|
| • Urgences SAMU-SMUR | • Pneumologie |
| • Anesthésie | • Neurologie |
| • Réanimation | • Chirurgie digestive d'urgence |
| • Urologie | • Neurochirurgie |
| • Néphrologie | • Psychiatrie |
| • Cardiologie | • Ophthalmologie |
| • Chirurgie réparatrice | • Oxygénothérapie hyperbare |
| • Orthopédie | • Rhumatologie |
| • Traumatologie | • Explorations du système nerveux |
| • Unité de chirurgie rachidienne | • Centre d'hémodialyse |
| • Chirurgie thoracique et vasculaire | |

Soigner

CHIFFRES 2023



95 140

PASSAGES AUX *urgences*

553 513

APPELS AU *centre* 15

5 471

SORTIES DU SMUR



Enseigner – Chercher



24/24

Urgences

7/7
+95 000

passage aux urgences



3400

naissances par an

7

150

métiers

9 000

professionnels

6 500

étudiants en médecine
et formations
paramédicales

1 711

lits & places



468 503

consultations
médicales
par an

441 247

Journées
d'hospitalisation
par an

SES 3 MISSIONS ESSENTIELLES



Soins

(prise en charge, diagnostic, prévention,
éducation)



Recherche Innovation

(contribution aux progrès des sciences
médicales et pharmaceutiques)



Enseignement

(formation médicale et paramédicale)

1 191

Etudiants en *médecine*

605

Etudiants en *formations* paramédicales

1 236

Essais en cours en *recherche* clinique et innovation

869

Publications scientifiques soit 52 % publiée
dans les revues d'excellences (en catégorie A et B)

28

Brevets





Anesthésie, Soins Critiques, CHPOT

Appui & Ressources

Biologie - Pathologie

Blocs Opératoires - Stérilisation

C.H.I.C. - Compétences en Hématologie, Hygiène, Infection, Inflammation, Immunologie Cliniques, Cutanées, Rhumatologie et Soins Palliatifs

C. V. T. P. N. - Cardiologie- Vasculaire- Thorax- Pneumologie- Néphrologie

DIGI-TUNED - Digestif - Urologie- Chirurgie de Transplantation- Endocrinologie- Nutrition

F. M. E. - Femme - Mère - Enfant

I. J. L. S. & NSQ - Institut Universitaire Locomoteur et du Sport et Neurosciences Cliniques

Imagerie Médicale - Radiologie

Odontologie - IUFC CHUN

Pharmacie

R. A. V. - Réhabilitation - Autonomie - Vieillessement- Système nerveux Périphérique (SNP)

SMALPI - Santé Mentale et Addictologie, Médecine Légale, Santé Publique, Information Médicale et Santé au Travail

URGENCES - Médecines d'Urgence - Polyvalente - Proximité - Pénitentiaire - Hyperbarie

Le CHU de Nice est le *seul* établissement hospitalo-universitaire de PACA Est :

Etablissement support du groupement hospitalier de territoire des Alpes-Maritimes (GHT 06), le CHU de Nice est au service de plus d'1,5 million d'habitants.

Il prend en charge les cas les plus complexes et activités les plus lourdes de l'est de la région PACA: maternité de niveau 3, techniques de pointe dans le traitement des cancers et maladies rares, greffes, réanimation lourde, réanimation néonatale...



1

Centre Hospitalier Universitaire
Nice (établissement support)

4

Centres Hospitaliers
Antibes, Cannes, Grasse et Menton

6

Centres Hospitaliers de proximité Labellisés
Breil-sur-Roya, Puget-Théniers, Les hôpitaux de la Vésubie, Saint-Maur de Saint-Etienne-de-Tinée, Sospel, Saint-Lazare de Tende

1

Pôle de santé
Vallauris Golfe-Juan

1

Etablissement de santé médico-social
Entrevaux

Les partenaires du CHU de Nice sur le territoire :

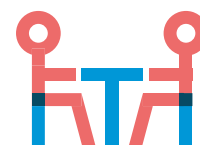
- La Fondation Lenval pour la pédiatrie
- Le Centre Antoine Lacassagne pour la cancérologie
- L'Institut Arnault Tzanck (IAT) pour la chirurgie cardiaque
- Le Centre Hospitalier Sainte-Marie pour la psychiatrie
- L'Hôpital gériatrique Les Sources
- L'HAD – hospitalisation à domicile
- Les EHPAD

Au-delà du territoire

Le Var, la Corse, Monaco... et de nombreux partenariats internationaux !

Avec la médecine de ville

- Le Service d'Accès aux Soins (SAS) 06
- Les CPTS - communautés professionnelles territoriales de santé
- Les DAC - dispositifs d'appui à la coordination
- Les Maisons de santé multidisciplinaires
- Les Maisons médicales
- Les communautés de communes...



QUELQUES *exemples* DE RECONNAISSANCES ET DISTINCTIONS

Responsabilité sociale & environnementale

- Maternité labellisée THQSE (très haute qualité sanitaire, sociale et environnementale), niveau or
- Imprimerie labellisée PEFC et Imprim'vert



En matière de sécurité & qualité des soins

- Certification de la Haute autorité de Santé (HAS) avec un score de conformité de 96,24%
- Promotion du label hospitalité dans nos services de soins : 3 unités déjà labellisées et 40 espérées d'ici la fin de l'année 2024.

Recherche, innovation & centres d'expertise

- Délégation à la recherche clinique et à l'innovation (DRCI) certifiée ISO 9001 version 2015
- L'institut hospitalo-universitaire RespirERA porté par Université Côte d'Azur, le CHU de Nice, le centre INRIA d'Université Côte d'Azur, l'INSERM a été retenu dans le cadre de l'appel à projets de France 2030.
- 3 fédérations hospitalo-universitaires labellisées :
 - FHU OncoAge - pathologies liées à l'âge
 - FHU INOVRAIN - douleurs chroniques réfractaires et solutions innovantes
 - FHU Plan&Go - chirurgie computationnelle et augmentée pour la traumatologie
- RHU ReBone (projet de recherche hospitalo-universitaire)
- Maladies rares : plateforme d'expertise Résilience et centres labellisés
- 1 Institut Carnot (OPALE)



UNE *méthode*
D'ÉLABORATION
PARTICIPATIVE

Une méthode de *co-construction* avec les acteurs de terrain

Le projet d'établissement a mobilisé pendant six mois nos équipes pour construire l'ambition du CHU de Nice à l'horizon 2030.

Il a été élaboré sur la base d'une méthode de co-construction permettant d'associer l'ensemble des équipes du CHU grâce à un format participatif, incluant :

- *Des séminaires de travail ouverts à tous nos professionnels
- *Des comités de pilotage centrés sur l'avancée du projet
- *Une équipe projet opérationnelle pour suivre les travaux avec l'ensemble des acteurs.

Les instances de notre établissement ont été informées et concertées à chaque étape.

- 1 - Séminaire. Temps de partage institutionnel ouvert à tous les professionnels du CHU
- 2 - Comité de pilotage. Validation des orientations
- 3 - Equipe de projet. Suivi opérationnel

Deux *séminaires* ouverts à l'ensemble de nos professionnels



Le séminaire de lancement, organisé le 21 septembre 2023, en présence du Directeur général, du Président de la Commission Médicale d'Etablissement, du Doyen de la faculté de médecine et du Maire de Nice, Président de la Métropole de Nice Côte d'Azur et Président du Conseil de surveillance du CHU de Nice, a permis de partager la méthode d'élaboration participative du projet d'établissement. La volonté d'ancrer ce projet dans les défis de notre époque nous a conduit à faire de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) notre fil rouge. Un ancien sélectionneur du XV de France, Marc Lièvremont, est venu partager avec nous sa vision du rugby comme modèle pédagogique d'organisation et de management innovant.

Un deuxième séminaire, le vendredi 26 janvier 2024 a présenté à mi-parcours les premiers résultats des groupes de travail.

Des *cafés* débats sur site

Les cafés-débats organisés sur les trois principaux sites du CHU ont été l'occasion d'échanger directement avec nos professionnels sur leurs préoccupations, demandes et propositions, dans une ambiance conviviale.

Une boîte à *idées* en ligne

Trois comités de *pilotage*

Des comités destinés à valider l'avancement de chaque étape du projet et qui ont donné lieu à des échanges particulièrement constructifs sur le niveau d'ambition attendu pour celui-ci.





NOTRE STRATÉGIE 2030 EN *synthèse*

Le projet d'établissement, notre ambition au service de la santé des maralpins

Le projet d'établissement vise à définir la stratégie de notre centre hospitalier universitaire pour les prochaines années en matière de soins, d'enseignement, de recherche et d'innovation dans un contexte de gouvernance renouvelée.

Il partage un cap commun avec l'ensemble de la communauté hospitalière, en lien avec nos usagers et nos partenaires.

Nous faisons le pari d'une médecine ambitieuse, d'une recherche innovante, d'un enseignement porteur et d'un hôpital attractif et magnétique afin de renforcer toujours plus notre excellence dans notre triple mission : le soin, la recherche et l'enseignement.



Un projet conçu, réalisé et imprimé en interne, en phase avec notre engagement RSE

Ce projet a été conçu, réalisé et imprimé grâce à l'implication de tous nos porteurs de projets et équipes. Notre volonté était ainsi de dérouler directement notre fil rouge RSE en construisant « avec ceux qui savent » et avec nos ressources et talents.

Merci à toutes et tous pour votre implication au service de notre belle institution !

La responsabilité sociale et environnementale (RSE) comme fil rouge de notre stratégie 2030

Le fil rouge RSE de notre stratégie 2030 témoigne des valeurs que nous souhaitons porter et faire rayonner au bénéfice de nos professionnels, de nos patients et de nos partenaires. Nous souhaitons engager toute notre communauté dans une démarche vertueuse visant à promouvoir des pratiques responsables en matière d'utilisation des ressources, de qualité de vie et des conditions de travail, de bien-être des usagers et d'intégration dans l'écosystème local.

Des dynamiques RSE sont déjà à l'œuvre au CHU de Nice avec des équipes engagées dans une évolution de leurs pratiques, comme l'illustre par exemple notre maternité labellisée THQSE® (niveau or) ou encore notre imprimerie labellisée PEFC et Imprim'vert.

PROJET D'ENSEIGNEMENT

- ✓ Pédagogie
- ✓ Parcours étudiants
- ✓ Adaptation des locaux

PROJET QUALITÉ, USAGER, GESTION DES RISQUES

- ✓ Mise en assurance qualité
- ✓ Médicalisation de la démarche
- ✓ Démocratie en santé et expérience patient
- ✓ Valorisation

PROJET MÉDICO SOIGNANT ET DE RECHERCHE

- ✓ Responsabilité populationnelle
- ✓ Filères de référence
- ✓ Engagement territorial et coopération
- ✓ Inclusivité
- ✓ Recherche et Innovation en santé : anticiper et développer les activités de recherche ainsi que leur visibilité

PROJET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

- ✓ 100% numérique
- ✓ Renforcer notre cybersécurité
- ✓ Consolider notre infrastructure
- ✓ Aide au pilotage
- ✓ Support des projets de recherche

PROJET DE GOUVERNANCE

- ✓ Instauration de la gestion médicale décentralisée favorisant l'autonomie et des décisions rapides au plus proche

PROJET PSYCHOLOGIQUE

- ✓ Dimension institutionnelle et pratique clinique
- ✓ Développer la recherche et la formation universitaire

PROJET ENVIRONNEMENTAL

- ✓ Mobilisation vers la transition écologique
- ✓ Achats durables
- ✓ Décarbonation
- ✓ Santé environnementale

PROJET SOCIAL

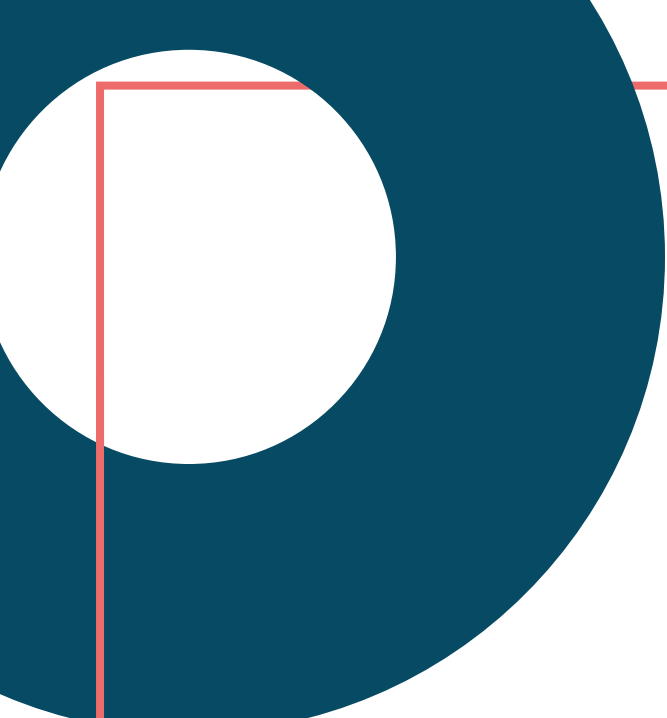
- ✓ Accentuer l'attractivité
- ✓ Fédérer autour de valeurs communes et d'une politique sociale ambitieuse
- ✓ Accompagner et valoriser les parcours
- ✓ Promouvoir la qualité de vie et les conditions de travail

STRATÉGIE 2030

Notre projet en *synthèse*

Notre stratégie pour les
prochaines années s'articule
autour de 6 axes

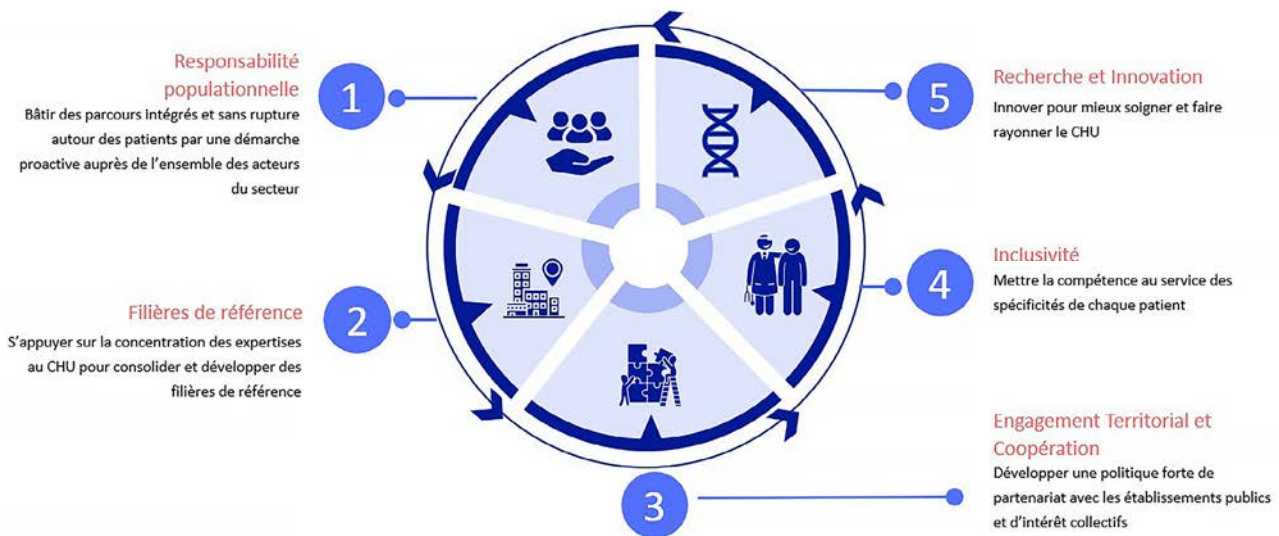
NOTRE FIL ROUGE : LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE



PROJET **MÉDICO-SOIGNANT** *& de recherche*



Axes stratégiques



AXE 1 : DÉPLOYER UNE APPROCHE POPULATIONNELLE

Notre enjeu : bâtir des parcours intégrés et sans rupture autour des patients par une démarche proactive auprès de l'ensemble des acteurs du secteur sanitaire et social, en s'ouvrant sur la ville, afin d'offrir les modalités de prise en charge les plus adaptées au profit de la population.

Cet axe s'illustrera par exemple par la concrétisation des actions suivantes :

Objectif 1 : Améliorer le lien ville-hôpital au travers d'une plus grande proximité

- ✓ Ouvrir une Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire (MSPU) en face des urgences adultes en lien avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Nice Centre Nice Est. Les patients qui se présentent aux urgences du CHU de Nice sans nécessité seront réorientés vers cette structure afin de les réinsérer de façon pérenne dans une filière de soin appropriée.
- ✓ Ouverture des lignes téléphoniques dédiées aux spécialistes pour les conseils médicaux (exemple : infectiologie, gériatrie). Les médecins installés en ville pourront contacter directement un spécialiste hospitalier sur une ligne dédiée pour un conseil médical ou pour anticiper une hospitalisation sans passer par les urgences.
- ✓ Développer, structurer et valoriser la télé-expertise en partenariat avec la médecine de ville.
- ✓ Consolider les liens entre le CHU de Nice et la ville via les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) pour faciliter l'orientation et le parcours des patients complexes (par exemple, à travers des conventions de partenariat)
- ✓ Organiser des journées portes ouvertes pour les professionnels et le grand public
- ✓ Améliorer et accentuer notre communication via le site internet du CHU.



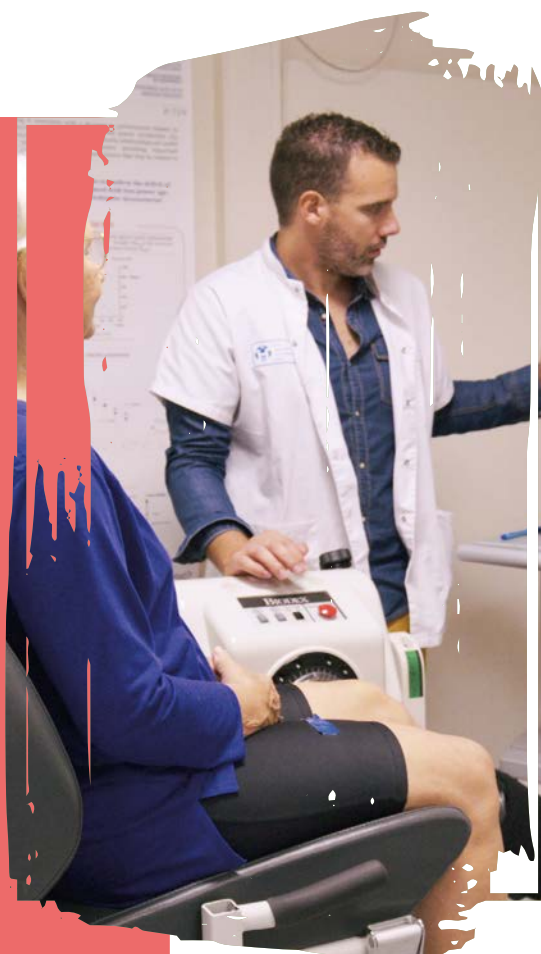


Objectif 2 : Intégrer le patient comme acteur de sa prise en charge

- ✓ Intégrer de la « Value-Based Health Care » (VBHC) dans les parcours de soins pour faire du patient l'acteur et l'évaluateur de l'expérience de soins. L'objectif est notamment d'impliquer le patient dans le suivi de sa pathologie après son hospitalisation (via des évaluations du type Patient Report Outcome Measure (PROM) pour contrôler l'efficacité des thérapeutiques à long terme. Cela s'inscrit par ailleurs dans la perspective de la mise à disposition d'un portail patient.
- ✓ Adjoindre à l'expertise de nos professionnels, l'expertise de la vie avec la maladie de nos patients.
- ✓ Faire de l'avis du patient un élément indispensable de l'alliance thérapeutique.

Objectif 3 : Développer les actions de prévention par une approche personnalisée

- ✓ Développer le concept de syndémie pour cibler les actions de prévention. Il s'agit d'identifier les facteurs autres que la maladie elle-même mais dont la présence vient interagir avec elle pour l'aggraver (facteurs environnementaux, sociaux...) afin d'agir en amont.
- ✓ Mettre en place des actions de prévention ciblées avec les acteurs locaux en visant très en amont les patients à risque de développer une pathologie particulière (exemple : diabète de type 2).
- ✓ Promouvoir la recherche en épigénétique. Cette recherche doit permettre d'améliorer la connaissance des facteurs environnementaux qui influencent l'expression des gènes pouvant favoriser l'apparition de pathologies particulières (cancer, maladies auto-immunes ou infectieuses...).
- ✓ Promouvoir le dépistage et la prévention de la fragilité liée au vieillissement « projet Bien Vieillir Ensemble ».



Objectif 4 : Accompagner les équipes et les patients dans la digitalisation des parcours de soin (e-Soins)

- ✓ Formation des paramédicaux aux e-soins : alimentera des bases de données soignantes afin d'enrichir les dossiers patients et de promouvoir la recherche paramédicale.
- ✓ Optimisation de la traçabilité des soins et de la sécurité de la prise en charge.
- ✓ Développement du télé-suivi et la télésurveillance.

Objectif 5 : Promouvoir la pertinence des parcours

- ✓ Poursuite du développement des métiers de coordination et d'auxiliaires médicaux.
- ✓ Analyse des organisations paramédicales pour faire évoluer les fonctions supports avec l'objectif d'augmenter le temps consacré par le soignant au patient et à son entourage.

AXE 2 : DÉVELOPPER NOS FILIÈRES DE RÉFÉRENCE

Notre enjeu : s'appuyer sur la concentration des expertises au CHU pour consolider et développer nos filières de référence.

Cet axe s'illustrera par exemple par la concrétisation des actions suivantes :

Objectif 1 : Créer un Institut de chirurgie robotique

- ✓ Développement des techniques robotiques en orthopédie, en neurochirurgie, en chirurgie thoracique.

Objectif 2 : Optimiser l'activité chirurgicale

- ✓ Développement de l'ambulatoire, notamment dans la future phase 2 de Pasteur 2.

- ✓ Promotion des programmes de Récupération Améliorée Après Chirurgie (RAAC).

Cette approche de prise en charge globale du patient, favorisant le rétablissement précoce de ses capacités après la chirurgie. Elle est déjà déployée dans certaines spécialités au CHU en chirurgie thoracique, par exemple.

- ✓ Faciliter l'hospitalisation à J0. Le patient qui doit bénéficier d'un acte chirurgical (hors ambulatoire) est hospitalisé le matin même de son acte chirurgical.

- ✓ Approfondissement des partenariats. Il s'agit de permettre aux patients qui sont suivis par nos partenaires (par exemple le centre de lutte contre le cancer) d'être opérés au CHU selon des modalités qui garantissent un accès rapide et facilité aux soins.





Objectif 3 : Promouvoir l'activité de transplantation et de prélèvement

- ✓ Favoriser les échanges entre les équipes chirurgicales de transplantation.
- ✓ Faciliter l'émergence d'équipes de prélèvement mutualisées.
- ✓ Organiser le développement de la transplantation hépatique.
- ✓ Promouvoir l'activité de transplantation rénale sur donneur vivant.
- ✓ Augmenter les prélèvements de type Maastricht 3 (M3) en lien avec la CHPOT du CHU de Nîmes (Coordination Hospitalière pour le Prélèvement d'Organes et Tissus). Les prélèvements d'organes sur des patients décédés suite à un arrêt des traitements, décidé collégalement, sont autorisés par la loi Claeys-Léonetti et font l'objet d'un protocole extrêmement strict. Le protocole M3 contribue à l'augmentation des transplantations pour les patients en attente d'un organe vital.
- ✓ Permettre les transplantations pour les patients en attente, c'est autoriser les prélèvements d'organes sur des patients décédés à la suite d'un arrêt des traitements — décidé collégalement en service de réanimation — conformément à la loi Claeys-Léonetti et dans le cadre d'un protocole extrêmement strict. La démarche M3 y contribue activement

Objectif 4 : Améliorer les parcours en soins critiques en préservant les lits de réanimation

- ✓ Prévenir l'amont des unités de réanimation en créant ou pérennisant des unités de soins intensifs (USI).
 - ◇ Ces unités dotées d'équipes médicales et soignantes dédiées et spécialement équipées en matériel prodiguent des soins que ne pourraient pas réaliser une unité classique, évitant ainsi que l'état du patient ne s'aggrave et une admission en unité de réanimation.
 - ◇ Le CHU souhaite consolider et développer ces prises en charge spécifiques pour les spécialités telles que l'hématologie, le neurovasculaire ou encore les maladies infectieuses.
- ✓ Faciliter l'aval des unités de réanimation avec la création d'une unité de soins de réadaptation post réanimation (SRPR).
- ✓ Regrouper les deux réanimations de l'Archet en un seul lieu sur l'Archet 2.
- ✓ Revoir l'organisation des soins critiques de Pasteur 2 pour l'ouverture de la 2ème tranche du bâtiment.

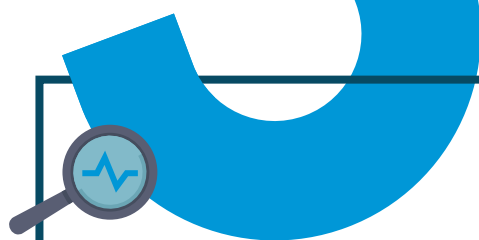
Objectif 5 : Améliorer la prise en charge des maladies chroniques

- ✓ Développer l'offre de dialyse en pédiatrie et pour l'adulte.
- ✓ Favoriser les expérimentations innovantes autour des maladies chroniques (exemple : expérimentations innovantes relevant de l'article 51)
- ✓ Mieux coordonner et rendre lisibles les parcours de prise en charge des maladies rares.
- ✓ Réviser le fonctionnement de la médecine interne.
- ✓ Promouvoir l'immunologie clinique. L'immunologie clinique est une branche de la médecine qui vise à prendre en charge un malade dans sa globalité lorsque des mécanismes de réaction immunitaire sont en jeu (depuis le diagnostic jusqu'au traitement et suivi du patient).

Objectif 6 : Développer la filière Imagerie

- ✓ Développer la radiologie interventionnelle dans toutes ses dimensions : viscérale, oncologique, ostéoarticulaire, neurologique, urgences.
- ✓ Créer des services d'imagerie spécialisés par groupes d'organes ou de techniques radiologiques.





En quelques mots : L'extension de l'hôpital Pasteur 2 permettra de répondre encore plus finement au besoin de santé



→ **Superficie**
130 000 m²



537 lits
d'hospitalisation complète



81 places
d'ambulatoire



40 places
en unité de chirurgie ambulatoire



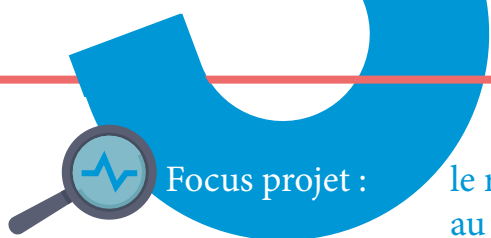
30 salles de bloc
opératoire

→ **Coût de l'opération Pasteur 2 - phase 2**

✓ Un Plateau ambulatoire élargi : triplement de la capacité ambulatoire au sein d'un plateau unique permettant de mutualiser l'unité de chirurgie ambulatoire et l'hôpital de jour. Le parcours des patients y sera adapté avec des salons d'entrée et de sortie dédiés.

- ✓ Un plateau médico-chirurgical de pointe, incluant :
- ◇ 2 salles de coronarographie, 1 salle hybride, 1 salle d'électrophysiologie
 - ◇ Un grand plateau de soins critiques doté de 77 lits
 - ◇ 10 salles de bloc opératoire (soit au total 30 salles à l'hôpital Pasteur 2)
 - ◇ Un nouveau plateau d'imagerie avec des équipements de pointe : scanner, IRM
 - ◇ Un caisson hyperbare de dernière génération

✓ Un plateau consacré à la recherche, issu de la volonté de rapprocher les locaux de recherche clinique des services de soins.



Focus projet :

le regroupement des laboratoires au sein de l'Institut Universitaire

En quelques mots : le regroupement des laboratoires facilitera la collaboration de nos professionnels et permettra d'optimiser l'activité avec

Nos objectifs :

- ✓ Améliorer la performance des activités de biologie et d'anatomopathologie par une gestion commune de la phase pré-analytique et l'optimisation du processus analytique, permettant un délai moindre de rendus de résultats.
- ✓ Optimiser les équipements, les surfaces et les ressources nécessaires au sein de plateformes multidisciplinaires.
- ✓ Rationnaliser les flux de prélèvements et d'informations inter et intra sites.
- ✓ Consolider les activités transversales (transport, gestion de l'approvisionnement, qualité...).



AXE 3 : PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL ET LES COOPÉRATIONS

Notre enjeu : développer une politique forte de partenariats avec les établissements publics et d'intérêt collectif du territoire.

Cet axe s'illustrera par exemple par la concrétisation des actions suivantes :

Objectif 1 : Consolider la pédiatrie publique avec la Fondation Lenval

- ✓ Travailler au projet médical commun visant à rassembler en cible toutes les activités de pédiatrie sur un seul site adossé à un hôpital adulte (en incluant le CLCC-CAL) sur la Plaine du Var.

Objectif 2 :
Etablir une vision commune de la cancérologie avec le Centre Antoine Lacassagne

- ✓ Travailler au projet médical commun visant à rassembler en cible les activités de cancérologie sur un seul site adossé à un hôpital adulte (en incluant la pédiatrie) sur la Plaine du Var.

Dans la période intermédiaire :

- ✓ Formaliser les filières de soin en identifiant le rôle de chacun
- ✓ Structurer une porte d'entrée unique pour faciliter les parcours



Objectif 3 :

Répondre aux besoins de santé du territoire en développant l'activité de chirurgie cardiaque et de cardiologie structurale

- ✓ Augmenter l'activité de TAVI (implantation de valve aortique par voie percutanée) au niveau du territoire en permettant leur réalisation par les équipes du CHU de Nice. Les données statistiques font en effet apparaître que l'activité de cardiologie structurale au niveau de notre département est nettement inférieure à celle de Marseille et des autres territoires.

Objectif 4 :

Mettre en œuvre des filières territoriales en matière de soins, de recherche et d'enseignement avec le Groupement Hospitalier de Territoire

AXE 4 : FAVORISER L'INCLUSIVITÉ EN FACILITANT L'ACCÈS À NOTRE OFFRE DE SOINS

Notre enjeu : garantir aux patients les plus vulnérables des soins de qualité adaptés à leur spécificité.

Cet axe s'illustrera par exemple par la concrétisation des actions suivantes :

Objectif 1 : Identifier les personnes vulnérables afin de leur offrir une prise en charge adaptée

✓ Créer une Maison des femmes pour offrir aux femmes victimes de violence un accompagnement global médical et psychologique qui s'appuie également sur des ressources complémentaires (médico-sociales, associatives, police, justice, sport et culture) sur un même lieu.

✓ Améliorer la prise en charge du sujet âgé en perte d'autonomie ou avec des troubles cognitivo-comportementaux en unité cognitivo-comportementale.

Objectif 2 : Améliorer la prise en charge du patient en situation de handicap

✓ Finaliser le projet Handibloc pour proposer aux patients en situation de handicap avec des troubles psycho-comportementaux (par exemple des troubles du spectre autistique graves) une possibilité de réaliser des soins préventifs et curatifs dans des conditions adaptées.

✓ Former et sensibiliser l'ensemble de la communauté hospitalière aux spécificités de la prise en charge du patient en situation de handicap.

✓ Faciliter l'accès aux consultations externes aux personnes porteuses de handicap et à leurs accompagnants.



Objectif 3 : Faire de la prévention et de l'éducation à la santé des priorités majeures

✓ Promouvoir le rôle de la Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) pour la prise en charge des patients en situation de précarité et créer une PASS « femme-mère ».

✓ Redynamiser le rôle de l'espace partagé de santé publique. Le projet d'Espace partagé de santé publique (EPSP) vise à améliorer la santé de la population du département des Alpes-Maritimes. Pour atteindre ce but, l'objectif est d'agir sur des facteurs multiples : politiques (organisation du système de santé...), comportementaux (nutrition, addictions...), environnementaux (habitat et transport...) sociaux (accès aux soins...) et biologiques.

✓ Favoriser l'émergence de programmes d'éducation thérapeutique et la responsabilité

AXE 5 : DÉVELOPPER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION EN SANTÉ

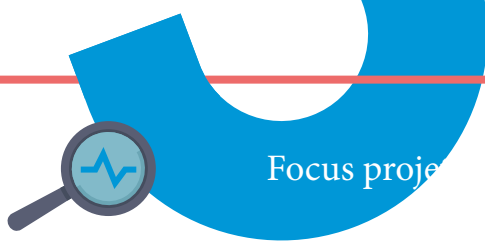
Nos enjeux :

- ✓ Elaborer et déployer un modèle performant de développement de la recherche et de l'innovation.
- ✓ Augmenter la visibilité de la recherche et de l'innovation pour favoriser notre attractivité auprès de la communauté scientifique et médicale, des industriels et financeurs.
- ✓ Anticiper la recherche et l'innovation de demain.



Objectif 1 : Développer la recherche

- ✓ Organiser la recherche au sein des pôles :
 - ◇ Définir une gouvernance et un modèle de recherche au sein des pôles.
 - ◇ Elaborer un modèle de financement basé sur un système d'intéressement pour les équipes productives et émergentes
 - ◇ Améliorer la communication intra et inter équipes de recherche par la pérennisation et le développement de soirées Recherche et Innovation ainsi que la mise à disposition de boîtes à outils communes aux personnels de recherche.
- ✓ Favoriser l'accès à la recherche collaborative d'excellence :
 - ◇ Créer des coopérations avec les Établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST)
 - ◇ Organiser un process d'accompagnement aux dépôts d'appels à projets / projets d'envergure (projets structurants, européens).
 - ◇ Etablir de nouveaux partenariats industriels en ayant au moins 5 partenariats actifs.
 - ◇ Favoriser la recherche sur le territoire dans les établissements du GHT06 en développant une équipe mobile et des appels d'offres communs.
- ✓ Développer la recherche au plus près des patients.
 - ◇ Explorer la recherche en ambulatoire en créant un réseau d'experts en recherche qui se déplace au domicile des patients.
 - ◇ Construire des partenariats avec les professionnels de santé libéraux en développant et en formant des réseaux de professionnels de santé libéraux (médecins, pharmaciens, sages-femmes...).
 - ◇ Inventer des outils numériques adaptés en développant une application de suivi à domicile et de télésurveillance.



En quelques mots : Le développement des essais cliniques décentralisés (hors les murs) favorise l'inclusion et le suivi des patients dans les essais cliniques.

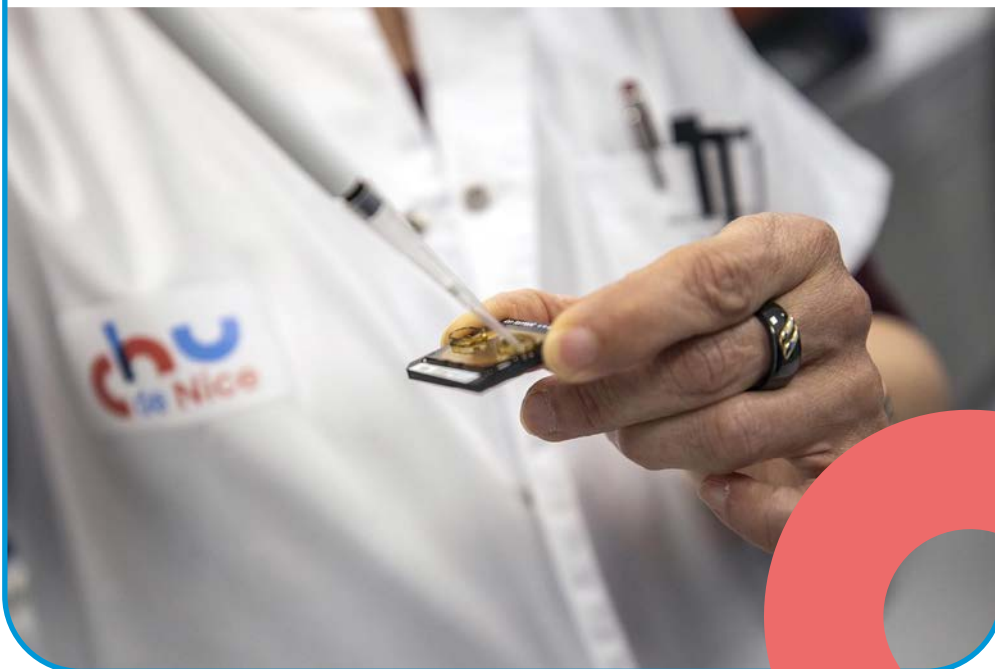
Dans un essai décentralisé, le patient interagit avec le clinicien et envoie des informations à distance, simplement et sans rendez-vous physique.

Nos objectifs :

- ✓ Améliorer le recrutement et l'accès à la recherche à tous les patients du territoire.
- ✓ Développer la recherche en soins primaires, épidémiologique et en santé publique.
- ✓ Diminuer l'impact carbone, en ligne avec le fil rouge RSE de notre projet d'établissement.

Opportunités :

- ✓ Le Centre de recherche clinique (CRC) du CHU de Nice est labellisé hors les murs.
- ✓ La Direction générale de la santé (DGS), la Direction générale de l'offre de soin (DGOS), l'Agence nationale de la santé et du médicament (ANSM) et la Commission nationale informatique et liberté (CNIL) ont lancé une phase pilote pour mettre en œuvre cette décentralisation des essais en France.





Objectif 2 : Augmenter la visibilité de la recherche

✓ Identifier des unités de lieux spécifiques aux activités de recherche (au niveau des pôles, des services et en lien avec l'université).

- Centraliser les plateformes de soutien à la recherche en créant entre autres une Maison de la recherche.
- Augmenter la visibilité de l'excellence des équipes

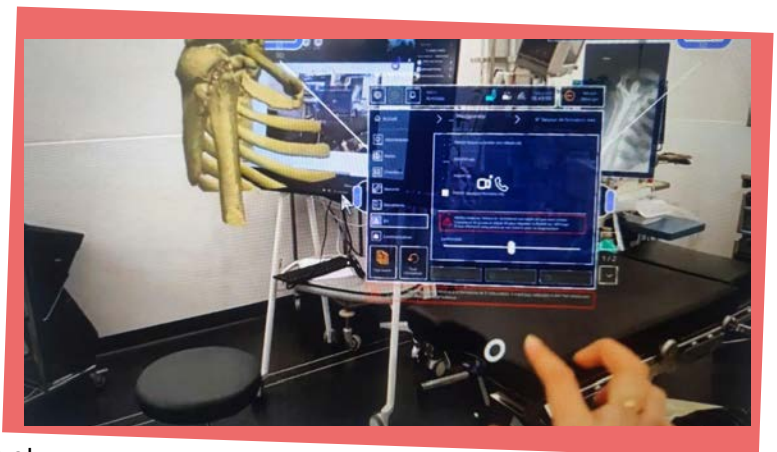
et des plateformes.

- Maintenir les certifications des plateformes : le Centre de Ressources Biologiques (CRB), l'Unité de Thérapie Cellulaire et Génétique (UTCg), la Direction de la Recherche Clinique et de l'Innovation (DRCI), etc.
- ✓ Attirer et fidéliser le personnel dédié aux activités de recherche.
 - Attirer les médecins et paramédicaux par la recherche.
 - Créer et attirer de nouvelles compétences par la promotion de nos activités auprès des universités et écoles et en réalisant une cartographie des nouveaux métiers.
 - Fidéliser le personnel dédié aux activités de recherche.

Objectif 3 : Anticiper la recherche de demain

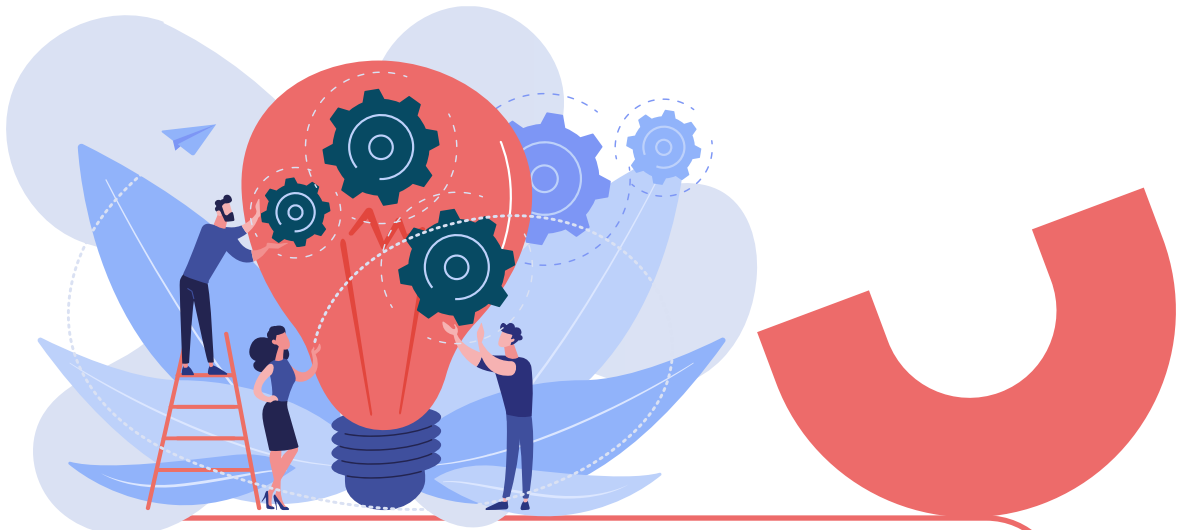
✓ Devenir leader sur des thématiques innovantes.

- Identifier des thématiques innovantes via le Comité de la recherche en matière biomédicale et de santé (CRBSP)
- Collaborer avec le tissu territorial, national et européen en développant notamment des "partenariats" avec les organismes de recherche publics (EPST, universités) et avec le tissu économique local (par exemple l'Agence Innovation en Santé).



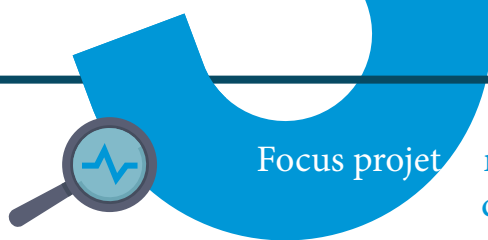
✓ Développer et structurer les plateformes de recherche de demain.

- Capitaliser sur les projets structurants obtenus (Institut hospitalo-universitaire (IHU), Institute RespirERA, Fédérations hospitalo-universitaires, Skin Institut).
- Créer de nouveaux plateaux techniques de recherche : optimiser l'utilisation des plateformes existantes et créer une plateforme de transfert à la clinique incluant notamment l'entrepôt de données de santé, l'IRM, l'Unité de Thérapie Cellulaire et Génétique.
- Promouvoir l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) en mettant en œuvre le projet RHU Rebone (recherche hospitalo-universitaire en santé) sur la chirurgie augmentée, la chirurgie robotique et l'IA et en développant la recherche en IA par l'imagerie dans le cadre du 3IA
- Développer la recherche sur la donnée notamment par la mise en œuvre de l'entrepôt de données de santé (EDS).
- Accroître la recherche sur les échantillons



- ✓ Développer des projets en lien avec la prévention et la promotion.
 - Démontrer l'impact de l'environnement sur la santé et communiquer auprès du grand public.
 - Poursuivre les coopérations avec les pouvoirs publics locaux (Agence régionale de santé Métropole, Département, Région).
 - Favoriser les actions de prévention en soutenant la mise en place de projets de recherche en lien avec la vaccination, le maintien de l'autonomie des seniors, la sécurité et la veille sanitaire (lutte contre les punaises de lit, moustiques, tiques et suivi des maladies émergentes).
 - Encourager le dépôt de projets paramédicaux.
 - Promouvoir des thématiques de recherche RSE.





Focus projet mise en œuvre de l'entrepôt de données de santé (EDS)

En quelques mots : Les établissements de santé centralisent une mine d'informations relatives à la santé et à la prise en charge des patients. L'usage de ces données pour faciliter la recherche est un enjeu essentiel pour le positionnement de notre établissement et de notre territoire dans le paysage national.

Ces données collectées tout au long du parcours patient sont stockées dans différents logiciels métiers.

Le CHU de Nice, partenaire du Groupement interrégional de la recherche et de l'innovation (GIRCI) Méditerranée et du Groupement de coopération sanitaire (GCS) CARES, est lauréat d'un appel à projet national supporté par France 2030 pour constituer un entrepôt de données de santé dans la région PACA, associant les établissements azuréens, le Centre Antoine Lacassagne, la Fondation Lenval, l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille et l'Institut Paoli Calmettes.





PROJET

d'enseignement



Le CHU de Nice, c'est aussi plusieurs écoles et instituts de formation pour former les talents de demain :



- ✓ La faculté de médecine
- ✓ La faculté d'odontologie
- ✓ L'école de Sage-femme
- ✓ Les écoles et instituts de formations aux professions paramédicales

Le projet d'enseignement vise précisément à développer notre offre de formation pour répondre aux enjeux de notre territoire et donner à nos jeunes professionnels tous les atouts pour réussir leur projet de vie.

AXE 1 : PROMOUVOIR LES APPROCHES PÉDAGOGIQUES INNOVANTES ET LA RECHERCHE

Nos enjeux :

- ✓ Accompagner les apprentissages théoriques et cliniques.
- ✓ Développer les innovations pédagogiques.
- ✓ Favoriser l'interprofessionnalité.
- ✓ Accompagner les réformes des formations et développer l'offre de formation initiale et continue. Développer, en lien avec l'Université Côte d'Azur, l'offre de formation initiale et continue afin de répondre aux besoins de santé de la population.
 - Pour la formation médicale :
 - ✓ Ouvrir un département hospitalo-universitaire de pharmacie (pour les externes et internes)
 - › Augmenter le nombre d'internes formés au sein de l'UFR de médecine
 - › « Universitariser » l'ensemble des filières enseignées au CHU de Nice.
 - Pour les formations paramédicales :
mettre en place dès 2025 le nouveau référentiel de formation en soins infirmiers et faciliter l'accès aux formations préparatoires aux concours.
- ✓ Renforcer la pédagogie par la simulation et les méthodes pédagogiques réceptives par les étudiants. Les modalités de formation et d'enseignement changent et les besoins des apprenants évoluent. Les référentiels de formation demandent d'intégrer, de nouveaux modes d'évaluation tels que les ECOS et la simulation.
- ✓ Favoriser l'interprofessionnalité en développant des sessions de formation communes en inter-filières.
- ✓ Accroître les offres de stage, le tutorat et les liens entre les « formateurs » et les « cliniciens ». Les étudiants en santé du territoire bénéficient d'une formation en alternance qui concilie apprentissage



théorique au sein des écoles ou instituts du CHU et du territoire, de l'université (Faculté de médecine, d'odontologie, Kinésithérapie, Orthophonie, Master d'Infirmier de Pratique avancée, Psychologie) et un apprentissage clinique.

- ✓ Accompagner l'universitarisation des cadres formateurs paramédicaux (master et doctorat). L'universitarisation des formations paramédicales et le développement des sciences paramédicales demandent une professionnalisation et une formation universitaire solide centrée sur la science et la recherche.
- ✓ Initier les apprenants à la recherche dès le début de leur cursus. La recherche fait partie intégrante du soin et de l'exercice d'un professionnel de santé.



AXE 2 : ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS DANS LEUR PARCOURS DE FORMATION

Nos enjeux :

- ✓ Former pour répondre aux enjeux de l'offre de soins du territoire.
- ✓ Accompagner et former les étudiants à devenir des professionnels qualifiés.

Nos projets

- ✓ Rendre les métiers de la santé, les écoles et les instituts du CHU de Nice attractifs en informant sur notre offre d'enseignement via par exemple l'organisation de journées portes ouvertes, la participation aux salons étudiants ou encore des campagnes de communication.
- ✓ Prévenir le décrochage et les abandons. Les actions identifiées sont notamment le développement du tutorat, du mentorat, l'innovation pédagogique, la qualité d'accueil en stage et l'accompagnement des étudiants en difficulté d'apprentissage.
- ✓ Mener des actions de prévention en matière de qualité de vie au travail. Il s'agira notamment de créer :
 - › des actions de prévention en santé : encourager la pratique du sport en parallèle des études, le recours à la médecine préventive de l'université et la promotion de l'engagement associatif.
 - › une charte des étudiants en stage.
 - › une dynamique de réponse à des appels à projets régionaux (exemple : les cordées de la réussite).
 - › le caractère intangible des maquettes de formation et du temps de travail des étudiants.
 - › les meilleures conditions pour l'employabilité des futurs professionnels.



AXE 3 : ADAPTER LES LOCAUX DES ÉCOLES ET INSTITUTS DE FORMATION PARAMÉDICAUX (ET SAGE-FEMME MAÏEUTIQUE)

Nos enjeux :

- › Adapter les locaux pour garantir l'accueil des élèves et étudiants, les conditions de travail des personnels et le développement de la pédagogie.
- › Travailler à l'intégration des formations universitaires (IDE, IADE, IBODE, sage-femme) au sein du campus santé.
- › Réhabiliter les instituts et écoles pour accompagner l'objectif d'augmentation des quotas d'étudiants formés, développer les innovations pédagogiques et améliorer les conditions de travail des professionnels.



PROJET QUALITÉ ET EXPÉRIENCE *patient*





AXE 1 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SOINS EN CONTINU



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

96,54 %

Niveau de maturité délivré par la Haute Autorité Santé en 2022, dans le cadre de la procédure de Certification des établissements de santé

Nos enjeux :

- S'assurer de la conformité des méthodes et des procédés au regard des recommandations de bonnes pratiques et des attendus réglementaires.
- Réduire les risques associés aux soins et renforcer la confiance des usagers.
- Expérimenter, développer la méthode Lean au service des irritants du quotidien et de la gestion des risques associés aux soins. L'idée, pour les équipes volontaires, est de rechercher les causes profondes et de résoudre les problèmes par la méthode Lean.
- Renforcer le dispositif interne de contractualisation qualité et l'inscrire dans la procédure de Certification de la Haute Autorité de Santé (HAS). Un référentiel qualité interne a été créé sur la base du manuel de Certification de la HAS. Ce référentiel se voit intégré dans le contrat qualité annuel de chaque pôle.
- Revisiter la gestion des événements indésirables ainsi que la gestion des éloges et des réclamations. Ces éléments déclarés par les professionnels et les usagers sont un véritable levier d'amélioration du service rendu. Dans un contexte de délégation polaire, il s'agit d'interroger les processus de gestion en place afin de les rendre plus performants.
- Mobiliser la communauté hospitalière en vue de garantir une sécurisation des process à risques majeurs grâce à une démarche d'amélioration et de sécurisation continue.



Focus projet : expérimenter et déployer la méthode Lean

En quelques mots : Il s'agit de rechercher les causes profondes des irritants afin de trouver des solutions au plus près du terrain.

Contexte : les déclarations d'événements indésirables sont multiples. L'analyse de ces événements démontre que 46% d'entre eux sont liés aux soins (source : rapport d'activité qualité 2023). L'autre moitié concerne des problématiques du quotidien qui ont un impact sur la qualité des soins délivrés.

Proposition et impact :

Expérimenter une méthode innovante : le Lean, dont le fondement est d'interroger les pratiques selon un management visuel. L'objectif est de rechercher en équipe les causes profondes des irritants afin de trouver des solutions au plus près du terrain.

Calendrier :

2024

déploiement sur des services expérimentateurs en ciblant en priorité ceux qui reçoivent une accréditation

Dès 2025

déploiement progressif sur



AXE 2 : FAVORISER LA MÉDICALISATION DE LA DÉMARCHE QUALITÉ



Nos enjeux : renforcer la pertinence des prises en charge et l'engagement du corps médical dans la démarche qualité.

- Instaurer des « rituels qualité » à différentes échelles de l'établissement. Les rituels, lorsqu'ils sont organisés à intervalle régulier, permettent à chaque professionnel de prendre le recul nécessaire sur les pratiques.
- Mobiliser les équipes autour des « indicateurs qualité sécurité des soins » (IQSS) transversaux

et des pratiques cliniques. Il s'agit notamment de poursuivre la mobilisation sur des indicateurs obligatoires tout en répondant à des campagnes expérimentales qui permettent de façonner les indicateurs futurs.

- Encourager et soutenir les projets de pôle qui prennent en compte le point de vue du patient. Des indicateurs de qualité des soins (CROMs/PREMs/PROMs) vont être développés dans cette perspective.



AXE 3 : PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE EN SANTÉ ET L'AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE PATIENT



Nos enjeux :

- Reconnaître et valoriser l'expérience et l'expertise des usagers pour en faire un facteur d'attractivité.
- Améliorer la satisfaction du patient, et notamment les conditions d'accueil, la qualité d'écoute et les relations.
- Veiller aux droits des usagers.

Nos projets :

- Développer une maison de l'Expérience Patient. Les usagers pourront y venir pour partager, s'exprimer, bénéficier de services pratiques et profiter de moments de répit et de détente.
- Promouvoir le Label Hospitalité : Le CHU de Nice s'engage dans le déploiement du Label Hospitalité conceptualisé par l'AP-HP. Cette démarche volontaire, dont l'objectif consiste à promouvoir l'hospitalité au sein de l'établissement, est un des leviers qui contribuent à la prise en compte de l'expérience patient par les équipes.
- Décliner les priorités identifiées par le Collectif Expérience Patient mis en place au CHU de Nice. Le Collectif Expérience Patient, initié en 2023, est constitué d'usagers, de professionnels et d'étudiants. Trois thématiques ont été prioritairement identifiées : l'accueil, la place des aidants, les relations soignant-soigné.
- Poursuivre les démarches propices à l'engagement des usagers.



Focus projet : promouvoir le label hospitalité



En quelques mots : Le label hospitalité permet de valoriser la qualité des conditions d'accueil et d'accompagnement des usagers.

Contexte : Fort des résultats de la visite de certification HAS de 2022, des retours d'expérience patient au travers des questionnaires E-SATIS et différents entretiens usagers, le CHU de Nice s'est engagé depuis septembre 2023 dans le label hospitalité conceptualisé par l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris.

Son déploiement est assuré par un groupe de référents (professionnels du CHU volontaires et usagers, dont la majorité sont membres du collectif expérience patient) accompagnés par la Direction de l'Assurance Qualité et de l'Expérience Patient.

Chaque équipe lauréate se voit remettre le label, en présence de la Direction générale, de représentants de la Commission Médicale d'Etablissement et de la Commission des Usagers, lors d'un moment de convivialité et de valorisation.

Calendrier :

Dès 2024 : prévision de 40 unités engagées dans le label par an. Cible à réévaluer après la première année.

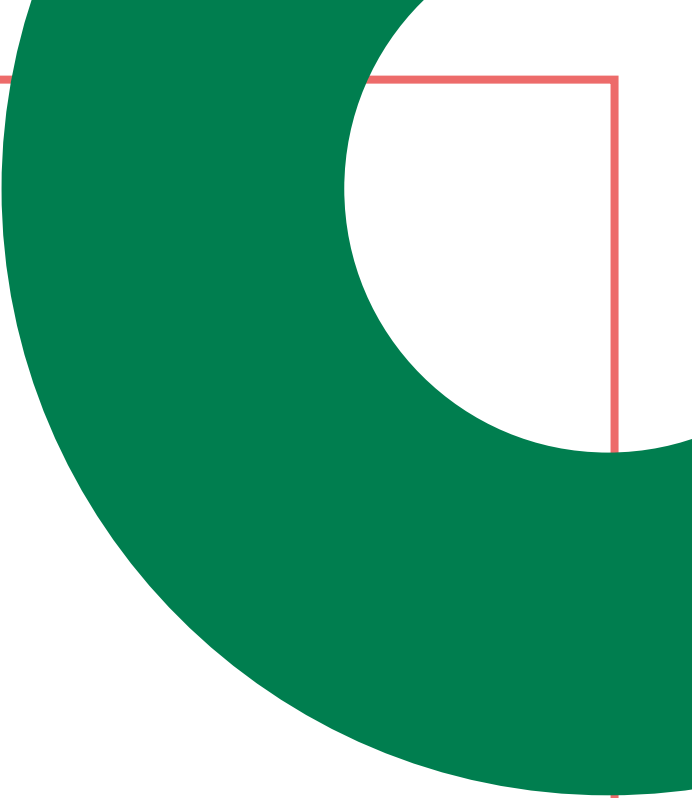


AXE 4 : VALORISATION DES ÉQUIPES ENGAGÉES

Nos enjeux :

- ✓ Détenir les outils et les méthodes utiles à la prise de décisions.
- ✓ Valoriser et reconnaître l'engagement du CHU et de ses équipes.
- ✓ Développer des dispositifs de pilotage et d'aide à la décision. La multiplicité des indicateurs qualité rend complexe la lisibilité et la priorisation des actions. Un tableau de bord va donc être déployé dans l'objectif de donner une vision complète et synthétique des indicateurs clés.
- ✓ Consolider le dispositif d'intéressement financier à la qualité. L'incitation financière à la qualité (IFAQ) a été généralisée en 2016 et repose sur un dispositif national de paiement basé sur le niveau atteint et la progression des indicateurs. Le CHU de Nice a déployé cet intéressement aux résultats qualité depuis 2019.
- ✓ Reconnaître et valoriser l'excellence des pratiques exercées à travers des démarches volontaires de labellisation et d'accréditation.
- ✓ Soutenir et valoriser les initiatives à travers la mise en place d'appels à projets (AAP) internes. Avec ces appels à projets, le CHU de Nice souhaite valoriser, soutenir toute idée et initiative favorisant l'émergence de transformations organisationnelles et de pratiques vers une meilleure qualité des prises en charge.





PROJET SOCIAL ET *environnemental*



AXE 1 : ACCENTUER L'ATTRACTIVITÉ ET LA FIDÉLISATION GRÂCE À DES ACTIONS COLLECTIVES ET NOVATRICES

✓ Promouvoir l'attractivité du CHU de Nice et la fidélisation des personnels.

- Formaliser une démarche structurée d'intégration du nouvel arrivant en développant un programme d'accueil institutionnel et sa déclinaison au sein des pôles (welcome pack, livret d'accueil, journée d'accueil).
- Favoriser l'accueil de l'étudiant et du stagiaire. Accentuer le plan d'actions pour l'attractivité et la fidélisation, notamment pour les métiers rares.
- Cartographier les professionnels tuteurs des nouveaux arrivants.



✓ Développer la marque employeur et le sentiment d'appartenance au CHU.

- Valoriser une identité « CHU de Nice » en renforçant les actions de communication, notamment sur les réseaux sociaux.
- Renforcer la participation du CHU aux salons, les partenariats avec les écoles ou lycées, y compris sur les secteurs techniques.
- Développer le sentiment d'appartenance à l'institution, au pôle et au service à travers des événements collectifs (événements institutionnels, temps d'échange en équipe, analyse des pratiques...) et individuels (exemple : entretien annuel).
- Comprendre les départs des agents via des entretiens, questionnaires de sortie pour mieux fidéliser.

✓ Œuvrer en faveur des crèches hospitalières.

- Lancer une réflexion sur la mise en place d'un réseau d'assistant(e)s maternel(le)s.
- Prospecter les nouveaux partenariats envisageables.

✓ Digitaliser – promouvoir la dématérialisation des processus pour faciliter les démarches des personnels et encourager le développement durable.

- Développer « Ma RH en ligne » avec la mise en place d'un portail numérique RH.
- Promouvoir la gestion des documents personnels en ligne avec le « coffre-fort numérique ».
- Généraliser la signature électronique.



AXE 2 : FÉDÉRER AUTOUR DE VALEURS COMMUNES ET D'UNE POLITIQUE SOCIALE AMBITIEUSE

✓ Encourager la lutte contre les discriminations

- Promouvoir l'inclusivité et les principes fondamentaux relatifs à la lutte contre toutes les formes de discriminations. Il s'agira par exemple de suivre le taux de recrutement des personnes disposant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).
- « Briser le plafond de verre » avec une politique dynamique pour l'accessibilité aux postes à responsabilité, en suivant notamment la représentation femme/homme sur les postes à responsabilité.
- Organiser des échanges ritualisés Direction des ressources humaines / Pôles afin de définir et de suivre des indicateurs partagés.



✓ Agir pour favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

- Informer sur le droit à la déconnexion.
- Promouvoir des nouvelles expérimentations en matière de temps de travail avec les pôles volontaires.
- Accentuer la vigilance sur les horaires des réunions.



✓ Soutenir les actions et les initiatives en faveur du développement durable.

- Responsabiliser les agents sur les économies d'énergie / de ressources.
- Promouvoir les mobilités douces (covoiturage, transports en commun, vélo...).
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Intégrer le tri des déchets dans l'exercice quotidien des agents hospitaliers.
- Diffuser une « culture » du développement durable dans l'ensemble des projets.

✓ Mettre l'accent sur la santé et le bien-être des professionnels en multipliant les actions en faveur de la santé.

- Faciliter l'accès aux soins des professionnels en intra-CHU et proposer une mutuelle d'établissement répondant aux besoins des agents.
- Communiquer en faveur de la pratique d'une activité sportive.
- Favoriser l'accès aux ateliers bien-être (sophrologie, massages, relaxation...).
- Promouvoir les actions en faveur d'une alimentation équilibrée.

AXE 3 : ACCOMPAGNER ET VALORISER LES PARCOURS

✓ Faciliter le maintien dans l'emploi.

- Concevoir un dispositif polaire d'accompagnement et de suivi de l'aménagement de poste.
- Élaborer conjointement une politique partagée avec les pôles pour le maintien dans l'emploi.
- Accompagner les professionnels en fin de carrière (adaptation de postes, retraite progressive...).

✓ Valoriser la performance collective.

- Créer une émulation au sein des pôles autour de projet novateurs, notamment à destination des patients, au service de la performance collective.
- Lancer le dispositif de prime d'engagement collectif.

✓ Renforcer l'identification des talents et la vigilance notamment autour des métiers en tension.

- Sensibiliser les pôles à la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences.
- Définir un plan institutionnel de détection des talents et d'accompagnement des trajectoires avec une déclinaison polaire.
- Utiliser la formation comme levier de promotion professionnelle et de valorisation des acteurs de terrain, notamment au niveau territorial.
- Poursuivre une action forte sur la politique de formation et de promotion professionnelle avec une priorité sur les métiers en tension.



AXE 4 : PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

✓ Promouvoir la prévention au CHU de Nice.

- Accentuer les travaux sur l'identification et la prévention des risques professionnels notamment pour les professionnels en fin de carrière avec une approche polaire.
- Décliner, à l'échelle des pôles, l'analyse et la prévention des accidents de service et des maladies professionnelles.
- Poursuivre l'engagement fort du CHU de Nice dans la lutte contre les risques psychosociaux (RPS) et assurer le bilan des dispositifs existants.

✓ Décliner la politique télétravail au sein des pôles.

- Faire le bilan de la politique institutionnelle.
- Identifier, au sein des pôles, les postes et missions qui peuvent bénéficier de jours de télétravail.

✓ Mettre en œuvre des actions qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) pour la découverte et l'immersion des services.

- renforcer la cohésion et de mettre en lumière les métiers peu exposés (notamment les fonctions support).
- Promouvoir les métiers hospitaliers avec des journées « portes ouvertes » sur tous les sites du CHU de Nice.



NOTRE PROJET psychologique



AXE 1 : GARANTIR L'ACCÈS

Notre enjeu : Garantir la prise en charge psychologique des patients et des professionnels en fonction des nécessités.

- ✓ Veiller à l'accessibilité du soutien psychologique et des soins psychiques pour les professionnels du CHU, notamment lors d'événements graves et/ou d'exposition à des situations difficiles dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.
- ✓ Généraliser la mise en place de temps d'échanges sur les pratiques cliniques entre les psychologues d'un même service et/ou d'un même pôle, avec une ouverture possible vers l'extérieur (sollicitant le milieu associatif, les usagers et leurs aidants, les professionnels libéraux...).
- ✓ Mettre en place des réunions soignants / soignés au sein des services, en y incluant les patients partenaires du CHU.
- ✓ Mettre en place des réunions d'analyses de pratiques dans les services qui en font la demande pour permettre un temps de réflexion sur le travail institutionnel et clinique des équipes.
- ✓ Structurer la collaboration entre les psychologues des différents pôles et le service de la qualité de vie et des conditions de travail.
- ✓ Elire collégialement, pour un mandat défini, et sur la base du volontariat, un correspondant psychologue par pôle (ainsi qu'un suppléant).

AXE 2 : DÉVELOPPER LA RECHERCHE ET LA FORMATION UNIVERSITAIRE

Nos enjeux :

- ✓ Promouvoir la fonction de recherche du psychologue au CHU.
- ✓ Favoriser l'accueil des nouveaux psychologues diplômés et améliorer l'encadrement des étudiants en psychologie.

Nos projets :

- ✓ Développer les collaborations entre les psychologues doctorants et les acteurs de la recherche.
- ✓ Renforcer la coopération avec les établissements de l'enseignement supérieur.
 - Identifier des thèmes de recherche applicables au CHU.
 - Repenser l'accueil et l'accompagnement des stagiaires en psychologie.
 - Renforcer la formation en valorisant les interventions des psychologues au sein de l'université (dans le cadre de masters, de diplômes universitaires...).
- ✓ Diffuser un livret d'accueil aux psychologues nouvellement employés.

NOTRE PROJET *environnemental*

AXE 1 : MOBILISER L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES NÉCESSAIRES À LA TRANSITION



Notre enjeu : fédérer l'engagement et la collaboration de toutes les parties prenantes pour garantir une transition réussie vers des pratiques hospitalières plus durables.

- ✓ Formaliser et mettre en œuvre une gouvernance de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) adaptée aux enjeux de la transition écologique et à la santé environnementale.
- ✓ Renforcer le dialogue et développer des partenariats avec les acteurs du territoire.
- ✓ Former les acteurs RSE internes à la transition écologique afin de développer une culture commune.
- ✓ Sensibiliser les professionnels du CHU aux enjeux de la RSE.
- ✓ Informer les usagers sur les pratiques favorisant un recours aux soins durables à l'hôpital.
- ✓ Valoriser les actions RSE grâce à une communication externe et interne régulière.

AXE 2 : FAIRE DE LA FONCTION ACHAT UN ACTEUR CLÉ DE LA DURABILITÉ



Notre enjeu :

Les achats sont la clé de voûte du développement durable. La fonction achat participe à l'amélioration continue des activités depuis la définition des besoins jusqu'à l'anticipation des déchets produits.

*"L'achat représente plus de **50%** des gaz à effet de serre (GES) du secteur de la santé (Shift Project) "*

- ✓ Décliner une politique territoriale d'achats responsables autour d'engagements pris dans le cadre d'un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER).
- ✓ Former les acheteurs aux achats responsables.
- ✓ Intégrer systématiquement des critères environnementaux et sociaux dans les procédures d'achats.
- ✓ S'engager dans une démarche de labellisation « relations fournisseurs et achats responsables » afin de mettre en place des relations durables et équilibrées avec ses fournisseurs.
- ✓ Construire un plan d'actions d'achats spécifique à la pharmacie (médicaments et dispositifs médicaux stériles).

AXE 3 : DÉCARBONER LES ACTIVITÉS ET DÉPLOYER LA SOBRIÉTÉ

Notre enjeu : réduire l'empreinte carbone des activités hospitalières en favorisant des pratiques sobres et éco-responsables afin d'instaurer un environnement hospitalier durable et respectueux de l'environnement.

*Selon le Shift Project, le système de santé représente **8%** de l'empreinte carbone soit 49 MtCO₂eq avec un objectif de réduction de **55%** d'ici 2030.*



- ✓ Améliorer l'efficacité énergétique et la durabilité des infrastructures hospitalières en réduisant la consommation d'énergie et en adoptant des pratiques responsables de construction.
- ✓ Optimiser la gestion des déchets hospitaliers en réduisant leur production et en favorisant le recyclage, la réparation et la prévention, tout en respectant les normes d'hygiène et de sécurité.
- ✓ Promouvoir la mobilité durable en favorisant l'utilisation de modes de déplacement respectueux de l'environnement pour les déplacements professionnels, les trajets domicile-travail et les déplacements des parties prenantes externes.
- ✓ Préserver la ressource en eau en réduisant la consommation et en adoptant des pratiques moins polluantes.
- ✓ Déployer l'éco-conception des soins à l'hôpital en adoptant des pratiques qui minimisent les impacts sur la santé humaine et l'environnement tout en favorisant des alternatives durables.
- ✓ Engager les services de l'hôpital dans une démarche certifiée RSE intégrant les enjeux de développement durable et de santé environnementale de type THQSE® (très haute qualité sanitaire, sociale et environnementale)
- ✓ Protéger la biodiversité en minimisant les impacts négatifs et en favorisant la coexistence harmonieuse à l'hôpital.

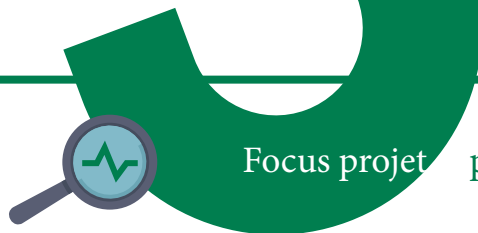
AXE 4 : FAIRE DU CHU DE NICE UN LIEU EXEMPLAIRE EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Notre enjeu : positionner le CHU de Nice comme un modèle en santé environnementale répondant aux objectifs gouvernementaux fixés par le Plan National Santé Environnement (PNSE) impliquant un engagement fort dans la gestion des risques émergents afin d'assurer une prévention auprès des usagers et des collaborateurs.

*"L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que **23%** des décès et **25%** des pathologies chroniques dans le monde peuvent être attribués à des facteurs environnementaux et comportementaux".*

- ✓ Décliner les enjeux de santé environnementale dans nos organisations (hôpital et lieu de santé sans tabac, sans formol, bionettoyage sans chimie, hôpital sans phtalates, surveillance de la qualité de l'air intérieur et des champs électromagnétiques).
- ✓ Développer la formation aux enjeux de la santé environnementale One Health.
- ✓ Développer des actions de prévention auprès du grand public sur les enjeux de la santé environnementale.
- ✓ Informer les patients sur les pratiques de médecine intégrative à l'hôpital.
- ✓ Promouvoir l'innovation et la recherche sur les enjeux de santé environnementale.
- ✓ Favoriser une restauration plus saine et respectueuse de l'environnement en agissant sur des approvisionnements plus durables et de qualité (Indicateurs de la loi EGALIM).





Focus projet préserver la ressource en eau

En quelques mots : le projet vise à répondre à trois enjeux majeurs : la sobriété des usages, la disponibilité de la ressource en eau et sa qualité.

Contexte :

Le CHU de Nice s'engage dès aujourd'hui dans une démarche visant à préserver la ressource en eau.

Ce projet s'inscrit également en cohérence avec l'agenda local de la ville de Nice qui sera l'hôte de la 3ème Conférence des Nations Unies sur les Océans en 2025, affirmant ainsi l'engagement de la ville pour protéger les milieux marins et devenir la capitale verte et bleue de la Méditerranée.

Notre *engagement* et nos initiatives :



- › Optimiser la consommation d'eau en agissant sur le fonctionnement des postes les plus consommateurs à l'hôpital.
- › Assurer la disponibilité de la ressource en eau en poursuivant les efforts de surveillance des consommations et d'identification des fuites.
- › Promouvoir une utilisation responsable de l'eau en sensibilisant les collaborateurs et les usagers.
- › Favoriser le choix et l'achat de matériel économe en eau.
- › Garantir la qualité de l'eau en limitant la pollution des effluents liquides en agissant sur les facteurs de pollution.
- › Développer des partenariats avec les acteurs du territoire concernés.

Objectif : diminution de **10%** de la consommation d'eau en 2030



Projet de transformation *numérique*



Nos enjeux :

- ✓ Basculer l'établissement au 100% numérique afin de faciliter les échanges et l'accès à l'information.
- ✓ Moderniser et simplifier nos processus pour les professionnels de santé et les usagers tout en s'intégrant dans une démarche RSE.
- ✓ Généraliser le dossier patient informatisé (DPI) et les dossiers de spécialités informatisés.
- ✓ Déployer un dossier patient unique au sein du CHU, quelle que soit la spécialité, pour permettre un partage d'informations et limiter l'usage du papier.
- ✓ Intégrer les données de surveillance des équipements biomédicaux (électrocardiogramme, électroencéphalogramme, imagerie, monitoring...) dans le dossier patient informatisé (DPI) de manière automatisée.
- ✓ Intégrer un archivage électronique au dossier patient informatisé (DPI) afin d'avoir accès à tous les documents nécessaires à la prise en charge ou réalisés précédemment par le CHU.
- ✓ Pour nos professionnels de santé
 - › Dématérialiser les processus support et mettre en place la signature électronique afin de limiter le papier dans nos procédures administratives et de développer l'usage de la signature électronique sécurisée.
 - › Dématérialiser les démarches administratives via un portail agents dès le recrutement et tout au long de la carrière (tous les documents, suivi des plannings, demandes de congés accessibles via un portail agent sécurisé).
- ✓ Pour nos usagers
 - › Dématérialiser le parcours administratif via un portail patients avec accès aux documents médicaux et conseils de prise en charge dans le cadre de la démarche de responsabilité populationnelle.



AXE 2 : RENFORCER NOTRE CYBERSÉCURITÉ

Notre enjeu : garantir un socle solide et sécurisé destiné à :

- ✓ Assurer la protection des données et des services numériques,
- ✓ Se préparer aux grands événements (Jeux Olympiques 2030) où le risque cyber est plus conséquent,
- ✓ Améliorer notre résilience face aux attaques cyber.
- ✓ Optimiser nos processus de sécurisation des systèmes d'information (Certification hébergeur des données de santé (HDS) et atteinte des objectifs nationaux via le programme CARE)
- ✓ Sécuriser les équipements dont les équipements biomédicaux et techniques.
- ✓ Mettre en place un plan de continuité informatique et un plan de reprise informatique à l'échelle du territoire afin d'assurer la prise en charge des patients.
- ✓ Gérer les authentifications par une politique et une administration automatisée des comptes et une unification des mots de passe utilisateurs (multi facteurs d'authentifications)

AXE 3 : CONSOLIDER NOTRE INFRASTRUCTURE

Nos enjeux :

- ✓ Disposer d'un socle technique solide et évolutif, support de toute évolution d'usage numérique et tourné vers la RSE (notamment sur le volet environnemental).
- ✓ Assurer une continuité de service et augmenter notre résilience.
- ✓ Disposer des technologies récentes de sécurisation pour faire face aux nouvelles menaces.
- ✓ Intégrer ces changements en limitant les impacts pour les services de soins.
- ✓ Remplacer le réseau.
- ✓ Mettre à niveau la téléphonie.
- ✓ Moderniser et dimensionner l'infrastructure – système.
- ✓ Développer la mobilité et l'accès aux systèmes d'information, en assurant la sécurité des données et des accès.





CARES

AXE 4 : FACILITER LE PILOTAGE MÉDICO-ÉCONOMIQUE

Notre enjeu : améliorer notre pilotage médico-économique en apportant les outils nécessaires au suivi.

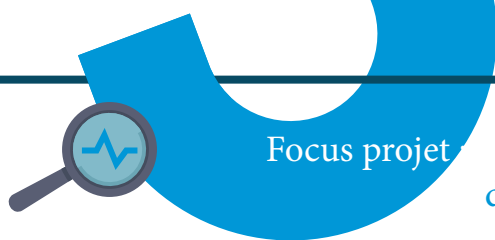
- ✓ Utiliser l'intelligence artificielle (IA) dans nos outils de pilotage
- ✓ Déployer des outils de programmation et de planification d'activités et de gestion des lits.

AXE 5 : SOUTENIR LES PROJETS DE RECHERCHE GRÂCE À NOTRE SYSTÈME D'INFORMATION

Notre enjeu : améliorer notre système d'information et fournir les outils pour les programmes de recherche.

- ✓ Mettre en place l'entrepôt de données de santé (EDS) en lien avec nos partenaires du territoire.
- ✓ Construire un système d'information permettant de mener des projets de recherche et rassemblant l'ensemble des données produites au sein du CHU.





portail patients au service de la responsabilité populationnelle

En quelques mots : permettre à tous les patients de disposer d'un espace numérique pour effectuer des démarches et retrouver l'ensemble des informations qui le concernent.

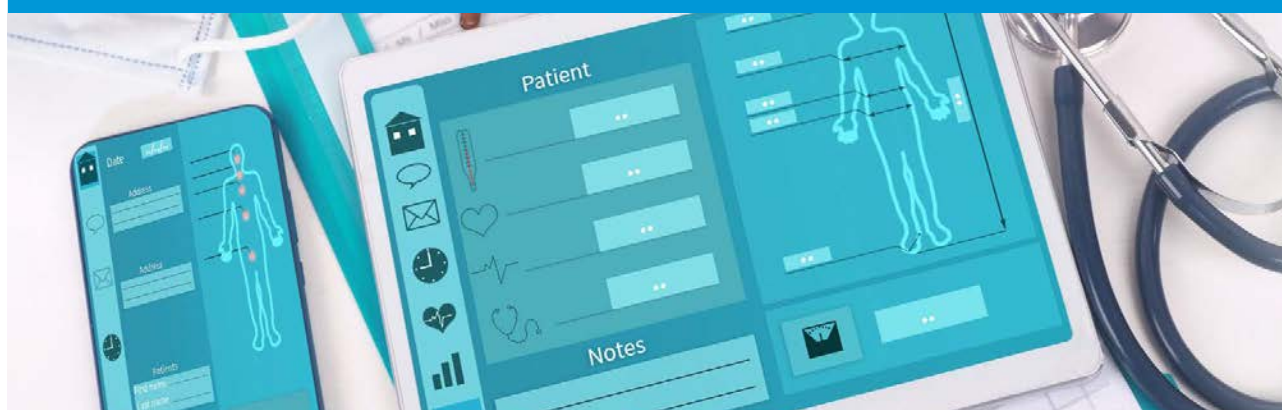
Contexte :

De nombreux établissements ont mis en place un portail patient. Chaque assuré social dispose également de « Mon espace santé ».

Enjeu :

Permettre à tous les patients de disposer d'un espace numérique CHU de Nice pour :

- ✓ Effectuer des démarches administratives,
- ✓ Retrouver l'ensemble des informations qui le concernent,
- ✓ Bénéficier de conseils de prise en charge, de suivi ou de prévention dans le cadre de la responsabilité populationnelle (véritable support d'échanges entre l'utilisateur et les professionnels du CHU).



Les grandes fonctionnalités attendues dans un même espace :

- ✓ Démarches administratives : rendez-vous, préadmission.
- ✓ Accès à des questionnaires avant hospitalisation ou un suivi dans le cadre de parcours spécifiques (programme de récupération améliorée après chirurgie, hôpital de jour) .
- ✓ Accès aux documents de sortie (compte-rendu, examens d'imagerie, biologie...).
- ✓ Une messagerie sécurisée.
- ✓ Un lien privilégié avec la médecine de ville.
- ✓ Des conseils de prévention personnalisés.
- ✓ Une technologie adaptative et sécurisée et disponible sur mobile.



PROJET MANAGÉRIAL ET DE *gouvernance*



FAIRE DU CHU DE NICE UN MODÈLE D'*innovation* MANAGÉRIALE

La gestion médicale décentralisée, autrement appelée délégation polaire, repose sur la délégation des compétences du Directeur général de l'établissement aux Chefs de pôles. C'est un nouveau modèle d'organisation hospitalière pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain et qui vient en appui des objectifs de notre projet d'établissement

✓ Le sens de la démarche

- › Décentraliser et médicaliser les décisions.
- › Favoriser l'émergence des projets portés par les équipes de terrain.
- › Améliorer la qualité du service rendu aux patients, familles et à la population.

✓ Des valeurs socles

- › Co-construction des décisions et projets.
- › Promouvoir l'intelligence collective au service de la prise en charge des patients.



En application depuis janvier 2024

UNE NOUVELLE *gouvernance* AU SERVICE DES ACTEURS DE TERRAIN



L'esprit de la délégation polaire mise en place au CHU de Nice est de donner aux « praticiens » du soin les moyens de décider librement ce qui est nécessaire pour développer la qualité et la sécurité des soins, la recherche et l'innovation médicale et soignante, la performance des organisations au service des patients.



- ✓ Directeur général et Président de la Commission médicale et doyen de l'UFR de Médecine travaillent conjointement pour garantir la cohésion de l'ensemble des acteurs hospitaliers dans l'application du projet d'établissement et du projet médico-soignant et de recherche.
- ✓ Le Président du Conseil des Chefs de pôle assure quant à lui le rôle déterminant de « coordonnateur » et d'arbitre dans les échanges interpolaires.
- ✓ Les Directions fonctionnelles interviennent dans la nouvelle organisation en soutien aux projets des pôles. Elles apportent un appui technique et une expertise aux pôles cliniques et médico-techniques.
- ✓ Une démarche concertée dans les différentes instances du CHU de Nice
 - › Directoire le 9 mai 2023
 - › Commission médicale d'établissement (CME) le 11 mai 2023
 - › Conseil de Surveillance le 12 mai 2023
 - › Comité Social d'Etablissement le 20 juin 2023

UNE AMBITION MANAGÉRIALE ADAPTÉE À CETTE NOUVELLE GOUVERNANCE

- ✓ Le principe de ce changement

L'objectif est de mettre en place le principe de subsidiarité avec un constat de base : l'autorité centrale ne peut effectuer que les tâches qui ne peuvent pas être réalisées à l'échelon délégué.



Cette transformation s'inscrit pleinement dans l'évolution réglementaire avec la création des pôles par l'ordonnance du 2 mai 2005 qui initie un mouvement de déconcentration de gestion vers le corps médical pour que les décisions soient prises au plus près des patients.

Cette organisation permet de réajuster les moyens en tenant compte des contraintes de terrain.

- ✓ Le point d'arrivée est la mise en place d'une délégation polaire pour mieux soigner et dans de meilleures conditions : les soignants et médecins sont en charge des stratégies d'organisation des soins avec des directions expertes en soutien.
- ✓ Dans cette organisation, le/la chef(fe) de pôle assure en proximité la conduite générale du pôle qui lui est confié, dans les différents aspects de son activité médicale, pharmaceutique, odontologique ou médico-technique et dans le respect des objectifs institutionnels.



Le Chef de pôle est assisté, dans la gestion du pôle dont il a la responsabilité, par :

- › un chef de pôle adjoint, le cas échéant
- › un responsable soignant de pôle (RSP)
- › un responsable administratif de pôle (RAP)



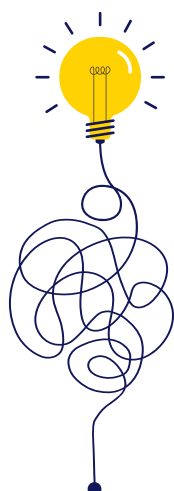
- ✓ Cette organisation s'accompagne de moyens délégués pour en proximité.

aider les pôles

Mise en place d'équipes techniques et administratives déléguées pour venir en appui des projets des pôles.

90% des prérogatives du Directeur général sont déléguées aux responsables des pôles à travers une délégation de signature.

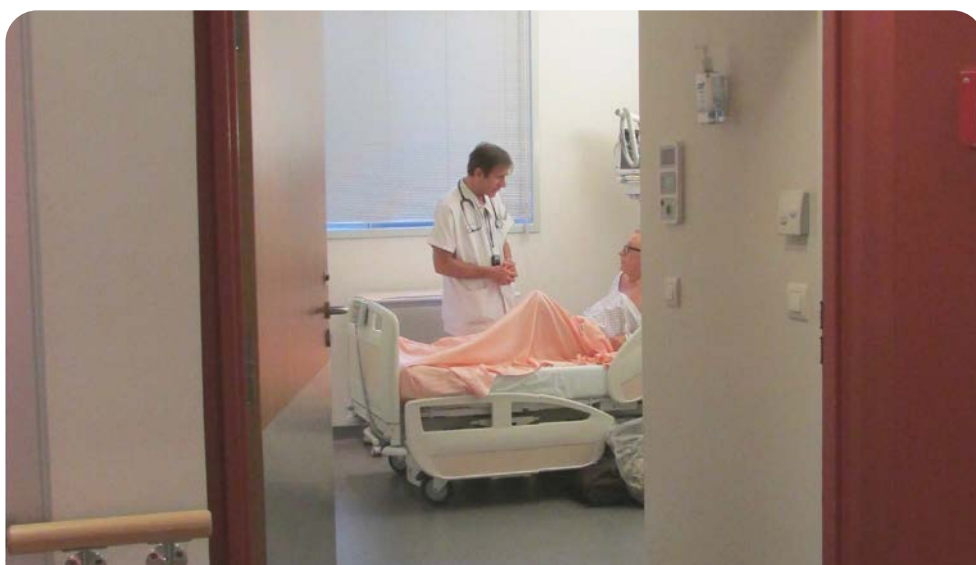
Les circuits de décision sont raccourcis, « ceux qui décident sont ceux qui savent » au pied du lit du patient.





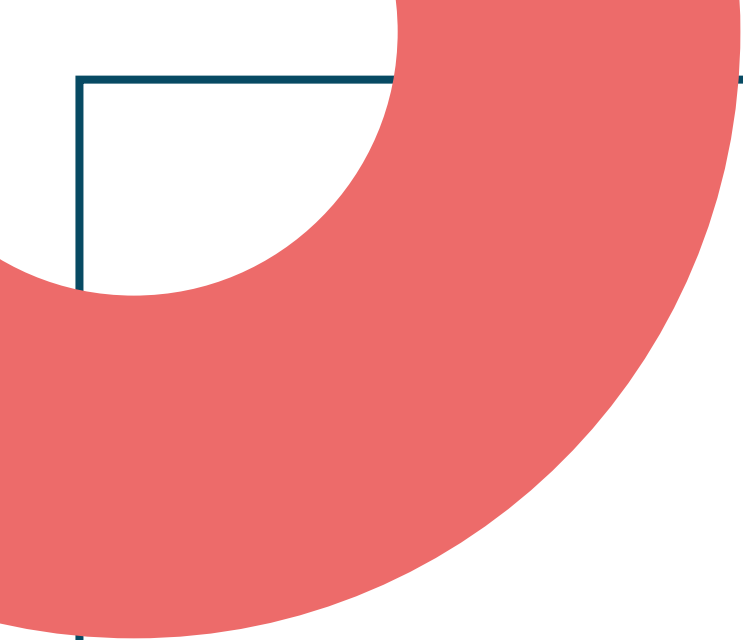
✓ Une méthode de gestion de projet standardisée et transparente

Un circuit d'instruction institutionnel des projets est instauré pour favoriser la transparence et la lisibilité dans l'instruction des



Un exemple : Ouverture de 10 lits supplémentaires de médecine polyvalente post-urgence sur Pasteur 2
Ces lits ont pu ouvrir quelques semaines après le passage du projet en commission stratégie et projet (CSP), offrant une offre de post urgence supplémentaire extrêmement bénéfique pour nos patients.





MÉTHODE DE *suivi*





Ce projet d'établissement constitue, sur la base de notre projet médical soignant et de recherche, le socle de notre stratégie à l'horizon 2030.

Un comité de pilotage se réunira annuellement pour réaliser un suivi des différents axes et projets sur la base d'indicateurs de suivi.





Crédits photos : CHU de Nice - Sauval - Noor - Nouy - Freepik - Ville de Nice

CHU de Nice
Direction de la communication,
du mécénat et de la culture
Hôpital de Cimiez
4 avenue Reine Victoria
CS 91179 - 06003 Nice Cedex 1

